

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 27 (1981)

Heft: 4

Rubrik: Les lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les lettres

par Silvagni

Insolite ouvrage polémique
sur d'aucuns plasticiens en déviance :

« L'Art brut »
par M. Michel Thévoz (1)

Préfacé par un texte torrentiellement discursif de M. Jean Dubuffet, l'ouvrage de M. Michel Thévoz, conservateur du musée de l'Art brut de Lausanne ; et, partant, de la collection de l'art brut offerte à « son musée » par M. Jean Dubuffet, ne saurait manquer d'aller « cicero pro domo sua » sur la lancée de son préfacier qui s'attaquant à la fois aux artistes professionnels et au public qui, de par la considération qu'il leur voue, se trouve par eux mis en condition — qui donc avait pu mettre en condition la foule de personnes venues de tous les horizons sociaux qui se pressaient au bas de chacune des deux volées d'escaliers du Petit Palais, pour être admises à visiter l'exposition itinérante de Vincent van Gogh ?

Cette attaque contre les artistes professionnels et contre le public des musées et galeries d'art ; M. Jean Dubuffet — qui coura geux mais prudent ne cite aucun nom — ne la lance que pour exposer sa théorie de l'art brut ; lequel ne serait pas du tout comme le pensait et publiait l'écrivain français Félix Fénelon (1861—1944) ; l'art nègre ; mais l'art parfois spontané pratiqué durant des périodes de lucidité par des plasticiens en déviance plasticiens comme tous ceux-là qui exercent les arts plastiques ; puisque le mot « artiste » ne s'applique plus actuellement qu'aux Lolitas et Lolitos ; comme le disait le cher et si courageux Jean-Louis Bory des jeunes filles et jeunes garçons que l'on voit au grand et petit écran. Oui donc l'art brut à propos duquel M. Jean Dubuffet écrit : *Parmi diverses notions que l'art brut porte à mettre en question se trouve celle de la folie. Là aussi — dans l'idée fausse qu'on se fait de la folie avec la perte de tout discernement, de toute responsabilité qu'on veut lui attribuer fonctionne un fâcheux conditionnement* (Franco et Franca Basaglia ont admirablement œuvré à désamorcer l'explosivité de la folie. P.U.F.)

Il faut citer encore deux passages du texte de M. Jean Dubuffet qui seront utilisés plus loin « Que le désir de produire une œuvre stupé-

fante soit blâmable que l'inclination à s'écarte des normes — culturelles ou autres — soit au regard d'une morale sociale justifiable de l'internement c'est évidemment une autre affaire qui concerne le psychiatre. Mais il semble important de ne pas confondre cette inclination à contester les normes avec une déficience mentale. Faut-il prononcer que la contestation des normes sociales et la recherche de solutions novatrices sont — du moins passée une certaine dose — une infirmité ou un crime ? La santé mentale s'identifie avec la différence aux idées reçues ?

p.c.c. Jean Dubuffet

Avant même que de n'entreprendre la relecture critique et définitive de l'ouvrage de M. Michel Thévoz qui est surtout un très luxueux catalogue admirablement illustré et raisonné de la collection d'art brut ; toutefois étoffé abondamment par une critique polémique de l'art culturel ; enrichie par dix monographies de plasticiens en déviance et par quantité d'argumentations psychanalitiques en miettes qui sont à la mode du temps présent, de même que le port du sac-baluchon en bandoulière ; il semble très important d'informer les éventuels lecteurs de la présente chronique littéraire ; et peut-être les deux auteurs qui la motivent ; de ce que c'est en 1930, que dans un local formant le coin de la rue Bréa sur un passage privé qui existait de ce temps-là à Montparnasse qu'a été montrée l'inoubliable — et première à Paris — exposition de peintures et dessins d'internés à l'asile Henri-Roussel — Sainte-Anne — où, dans le service du docteur Capgras, je travaillais à l'études des travellings de mon film sur la malariothérapie que l'Assistance Publique devait tuer dans l'œuf — De cette exposition de peintures et de dessins d'internés et d'une internée qui avait été organisée par le docteur Marie selon le témoignage de Joseph Capuano qui était à l'époque correspondant à Paris de la Tribune de Genève, j'en ai gardé la mémoire visuelle du cinéaste que j'étais alors. Il y avait des peintures uniquement de coloration qui suggéraient l'idée d'un coloriste furieux, gesticulant afin que de lancer sur les toiles — une douzaine — des géographies à dominantes vermillon et jaune de continents, presqu'îles et archipels que Michel-Georges Michel, auteur du roman « Les Montparnos », et chroniqueur de la vie d'Amédeo Modigliani qualifiait de bouleversantes ; puis, objet de stup + faction des spectateurs : une feuille de papier à dessin occupant en largeur toute une cloison ; et, haute d'un mètre à peu près sur laquelle à l'aide d'une pièce d'un centime et d'un bec de plume à dessin chargé d'encre de Chine l'auteur avait tracé plusieurs dizaines de ronds couverts de très fines hachures ; et autour de chaque rond : géométriquement en cercle était calligraphié en minuscule façon imprimerie : « Dessiner

TROIS
peindre modeler ». Mais, pour moi qui à l'asile vivais pratiquement avec les internées alitées ou en circulation l'œuvre véritablement bouleversante et bien plus que les folles colorations, était un dessin admirable d'invention, à la plume et encre de Chine avec un rien de pleins, conduit comme en survol par une femme, couturière de son état, représentant elle-même et son fiancé, lisait-on sur une feuille volante épingle à la tenture en toile de la cloison. La couturière portait son beau grand chapeau du dimanche à fleurs, plumes et dentelles et avait d'immenses yeux gris clair. Son tailleur redingote claire sur jupe grise était scrupuleusement bordé de points de piqûres. Son fiancé portait très haut faux-col, canotier et moustaches s'achevant en accroche-cœur. Son veston croisé à rayures verticales était bordé de même que le pantalon de piqûres extérieures et intérieures. Entre les piqûres intérieures du pantalon, le sexe du fiancé bien isolé pendant habillé décemment de tissu à rayures et bordé de points de piqûres. Déjà voletant d'un lit à l'autre dans les chambres, le nom de l'organe masculin d'accouplement voltigeait hurlé dans les quatre langues que je parle et comprends au-dessus d'une cinquantaine de femmes en sarraux gris allant à terrible fracas orchestré de couvercles de bidons de lait enchaînés au récipient en corvé de lait au trot sur la piste cimentée sous toiture reliant deux bâtiments de l'asile. Un jour, l'une d'elles arrivée près de moi comme par enchantement me dit d'un seul souffle : « avec des vêtements à ma taille attendez-moi ici même pour aller dehors ; je serai enfin à vous ». Le propos tenu avec une sidérante courtoisie mondaine par cette femme dont les yeux semblaient avoir été dépossédés des sclérotiques par de grands iris céruleens ; c'est dès lors infiltrés dans mes pensées inconscientes ; et, sans raison plausible continue de faire irruption dans mes pensées vigilantes. Cette ultime digression faite puisque les choses que je voulais dire avant même que de n'entreprendre la relecture critique et définitive du texte de M. Michel Thévoz ont été surabondamment dites ; j'en viens enfin à ce texte qui en fait de critique polémique de l'art culturel tient de la gageure. Aussi ne me demandé-je pas pourquoi M. Michel Thévoz a-t-il dû composer ce texte justificatif de la présence de la collection d'art brut dans « son » musée, puisque l'admirable publication de éditions Skira est là. Or, puisque art brut et publication des éditions Skira il y a, je me demande si M. Michel Thévoz a été seulement effleuré par l'idée de ce que sous le pavillon Skira il allait être lu par les plasticiens du monde entier, et notamment par les peintres, graveurs, sculpteurs et architectes suisses qui sont friands de lire les textes publiés par les éditions dont il est question ici. Or, il est certain que les plasticiens suisses qui vont visiter la collection d'art brut, ne le font que pour bonne confraternité avec

les Beaux-Arts, ne sont pas a priori subjugés par l'information que leur fournit le précieux catalogue de l'art brut, de ce que parmi les peintres et constructeurs de machines ne pouvant servir à rien, il est l'un des exposants qui par jalouse a tué d'un coup de revolver la Bâloise mariée avec laquelle il entretenait une relation intime. Mais ce qui à coup sûr concerne tous les plasticiens de n'importe quel pays, c'est le chapitre intitulé : « *La mythologie de la visibilité* ». Malheureusement il ne s'agit pas par exemple d'un essai sur dosage de ce qui étant pourrait être autre, c'est-à-dire qu'il s'agit ici d'argumenter et réfuter, d'opposer simplement des thèses contradictoires ; et cela est fait doctoralement ; autrement dit : pur et simple sophisme. « *Ce qui est mis en cause conjointement à la représentation c'est l'hégémonie de la fonction optique qui représente probablement la caractéristique essentielle des arts plastiques en Occident* ». Certes, il faut bien qu'une peinture, une sculpture, une décoration soient d'abord perçues par le regard. Mais dans les cultures étrangères ou antérieures à la nôtre... Faute de place il faut vivement arriver en fin de la vaticination qui clôt la dernière hypothèse finale : « *la notion d'art s'illimiterait sous l'effet des explosions en chaîne que l'art brut aurait amorcées dans les limbes de la société enculturée* ». On voit une belle jeune femme déguisée en société enculturée au bal des Quat'Z Arts !

S.

P.S. Dans cette étude sur l'art brut manque, ne serait-ce que pour allusion, une référence au machisme narcissique et libérateur du tatouage.

Une nouveauté : la carte routière suisse de sécurité

Pour la première fois, un document unique réunit les informations importantes pour les usagers du trafic routier. Il s'agit de la « carte routière suisse de sécurité », éditée par la Croix-Rouge suisse avec le patronage de bureau pour la prévention des accidents (B.P.A.). Elle est actuellement adressée à tous les ménages suisses. Elle existe en version allemande, français ou italienne.

C'est ainsi, par exemple, qu'un conducteur pourra d'un seul coup d'œil savoir où se trouvent les émetteurs en modulation de fréquence, les zones de brouillard, les tronçons de route présentant des risques chroniques d'encombrements, et relever les points d'attache de la garde

suisse de sauvetage et ceux des préposés à la sécurité du B.P.A.

Deux en une

L'autre aspect tout à fait nouveau de cette carte est la combinaison de « deux en une » : carte routière d'une part, carte de sécurité, de l'autre. Établie à l'échelle 1/300.000 (Kuemmerly + Frey) elle fournit également des informations sur les parcours sûrs, l'aide de dépannage, le comportement à observer en cas d'accident, etc. Sans oublier la liste complète des numéros d'appels urgents — aide en cas d'accident d'une part, service médicaux des urgences de l'autre, ainsi qu'un tableau des signaux routiers les plus importants.

A votre bon cœur

Toute participation au coût de cette carte est la bienvenue, raison pour laquelle un bulletin de versement y est joint. Les éventuelles recettes seront exclusivement réservées au travail Croix-Rouge accompli en Suisse.

(A.T.S.)

